



**Mercredi  
12h00**

## **Margaux** promène son chien et part déjeuner au self.

Margaux est en classe de troisième de l'enseignement agricole. Il est midi, Margaux sort de cours. Avant d'aller déjeuner, elle promène son chien d'assistance, Gribouille, dans le parc de l'établissement.

Il est resté bien sagement couché près d'elle toute la matinée, il l'a accompagnée pendant son changement de classe et a ramassé la règle que Margaux a faite tomber. Margaux se rend au self qui est équipé d'une rampe d'accès. Elle laisse son chien à l'entrée, prend un plateau, se sert et s'installe à table avec ses camarades. Elle appelle alors Gribouille qui la rejoint dans la salle de restauration. Seule consigne : ne pas donner à manger au chien !

Margaux est atteinte de myopathie atypique.

**Points  
de  
vigilance**

- > Les chiens d'assistance sont des chiens de travail et ne doivent pas être perturbés par l'attitude des autres élèves ;
- > Même si Margaux n'utilise pas de fauteuil roulant, elle doit pouvoir accéder facilement à tous les équipements et lieux de l'établissement ;
- > Permettre à Margaux de développer au maximum son autonomie dans les actes de la vie au quotidien.



**Gros  
plan**

### **Les chiens d'assistance**

Les chiens de l'association handi'chiens ont un rôle d'aide et d'assistance au quotidien. Ils sont capables de rendre de nombreux services. Ils ont appris à répondre à cinquante commandes : ramasser et rapporter un objet, ouvrir ou fermer un tiroir, une porte, aboyer sur commande pour prévenir l'entourage en cas de problème... Et tout au long de sa relation avec son maître, le chien pourra acquérir de nouveaux comportements et devenir le chien d'un seul maître.

Le chien-guide ou d'assistance est un chien éduqué qui peut rester seul en attendant son maître. Il suffit donc de pouvoir disposer d'un endroit sécurisé, (bureau, service de sécurité, etc.) mais accessible au maître qui doit pouvoir le reprendre facilement à la fin de son activité.

Les deux races les plus utilisées pour ces activités sont : les labradors et les golden retrievers. Leur instinct de rapport, leur docilité et leur adaptabilité en font des chiens prédisposés au travail de chiens d'assistance. Ils sont aussi beaux et sympathiques, ce qui favorise le contact entre les personnes handicapées et les autres personnes.

Chaque centre d'éducation est labellisé par une commission composée de représentants du ministère chargé de la santé et de celui chargé de l'agriculture. L'association handi'chiens est la seule à bénéficier de ce label pour les chiens d'assistance.

### **Pour aller plus loin**

Obligation d'accessibilité aux chiens d'aveugle et d'assistance. Loi n° 87-588 du 30 juillet 1987 portant diverses mesures d'ordre social - Article 88 - Modifié par Loi n°2005-102 du 11 février 2005 :

« L'accès aux transports, aux lieux ouverts au public, ainsi qu'à ceux permettant une activité professionnelle, formatrice ou éducative est autorisé aux chiens guides d'aveugle ou d'assistance accompagnant les personnes titulaires de la carte d'invalidité prévue à l'article L. 241-3 du code de l'action sociale et des familles ».

Site de l'association CIE : <https://www.chienguide-cie.fr/le-chien-guide/la-l%C3%A9gislation/>

# Accueil d'une élève myopathe et de son chien d'assistance à la Maison familiale rurale Gaillac Bel Aspect

## Le contexte de l'action La Maison Familiale Rurale (MFR) Gaillac Bel Aspect accueille depuis deux ans une élève atteinte de myopathie atypique et son chien d'assistance en classe de troisième.

Cette élève et ses parents ont fait le choix de la MFR, car le chien y était accepté et que l'établissement répondait aux conditions d'accessibilité nécessaires aux déplacements de la jeune fille qui n'utilise pas de fauteuil roulant. Le chien, un labrador dressé par handi'chien peut ramasser les objets que l'élève a laissés tomber, ouvrir les portes et alerter en cas de malaise de sa maîtresse.

## Les objectifs de l'action

Intégrer une jeune atteinte d'une myopathie atypique avec son chien dans l'établissement pour l'ensemble des activités scolaires.

## Les bénéficiaires

L'élève en situation de handicap.

## L'organisation et les contenus de l'action

Toute l'équipe de la MFR Gaillac Bel Aspect a contribué à cet accompagnement spécifique.

Il n'y a pas eu d'organisation particulière de l'établissement pour accueillir cette élève demi-pensionnaire et son chien d'assistance, car la MFR répondait déjà aux critères d'accessibilité permettant à la jeune fille de se déplacer avec ou sans fauteuil roulant dans tout l'établissement.

La MFR dispose d'un parc où l'élève peut elle-même promener son chien pendant les récréations et à l'heure du déjeuner.

Les élèves de la classe et de l'établissement ont été informés des particularités d'accueil d'un chien d'assistance : « c'est un chien de travail et pas un chien pour jouer ».

La direction et l'équipe pédagogique restent très attentives aux besoins de cette élève en fonction de l'évolution de sa pathologie et de ses difficultés notamment pendant les périodes de stage. Le chien a pu l'accompagner sur une de ces périodes en entreprise.

Des bilans réguliers sont organisés entre le formateur responsable de suivi de l'élève, l'élève et la famille.

Pour la classe de seconde, un projet d'orientation est en cours d'élaboration afin d'envisager une formation adaptée à l'évolution du handicap de l'élève dans un établissement qui pourra accueillir son chien d'assistance.

## Bilan et prospective

La MFR Gaillac Bel Aspect accompagne chaque année des jeunes et adultes en situation de handicap.

L'expérience de chacun permet cet accueil sur mesure. Cette expérience mutualisée offre à tous les jeunes la possibilité de suivre une scolarité au sein de la MFR.

Le souhait de l'équipe est de proposer : « un accès à tout pour tous ».

L'accueil de cette jeune fille s'est fait de façon naturelle par l'équipe enseignante.

Les élèves de sa classe ont réellement intégré et vécu les notions de respect de l'autre et de la différence.

## A retenir

Accueillir la différence au sein de la MFR Gaillac Bel Aspect permet la réflexion et la mobilisation de tous : élèves, familles, salariés, administrateurs bénévoles, maîtres de stage et contribue au « mieux vivre ensemble dans l'établissement ».

## Le porteur de projet

Francine DELFOLIE, formatrice